

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 20 OCTOBRE 2020 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

### Membre(s) du conseil présent(s)

M. Jean-François Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Florian Pelletier,  
M. Pascal Bernier, M. Raymond Caron, M. Jean Lacerte.

### Membre(s) du conseil absent(s)

M. Mathieu Fournier

Tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-François Pelletier, maire.  
M. Louis Breton, secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire.

## BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

### 1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 18 h 30 avec le mot de bienvenue de M. Jean-François Pelletier.

## AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

### 2. Constatation de l'avis de convocation

Conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 153), les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié tel que requis.

### 3. Adoption de l'ordre du jour – 20 octobre 2020

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour l'assemblée sur place;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

238-10-2020 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

## VOIRIE ET RÉSEAUX PUBLICS

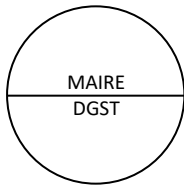
### 4. Approbation - Acquisition d'une rétrocaveuse usagée

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet ne possède actuellement pas de rétrocaveuse;

ATTENDU QUE la Municipalité doit occasionnellement louer ce type d'équipement à des entreprises;

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir une rétrocaveuse usagée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents (4 votes pour, 1 vote contre) :



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

239-10-2020 QUE la Municipalité de L'Islet approuve un budget de 105 000 \$ pour l'acquisition d'une rétrocaveuse usagée.

## QUESTIONS / RÉPONSES

### 5. Période de questions / réponses

Des citoyen(ne)s adressent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge la direction générale d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 6. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 18 h 56 avec la proposition de M. Pascal Bernier.

---

Louis Breton, secrétaire-trésorier

---

Jean-François Pelletier, maire